



À quoi ça sert ?

Connaître la population française

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Définir les moyens de fonctionnement des communes:

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette **participation est importante**.

Prendre des décisions adaptées pour la collectivité:

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de prévoir au niveau local des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...

Comment ça marche ?

Avant la collecte: Votre commune recrute les agents recenseurs qui sont formés par l'Insee.

Les agents recenseurs effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage.

Pendant la collecte: La manière la plus simple de se faire recenser est de répondre par internet.

Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site Le-recensement-et-moi.fr. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Après la collecte: Le maire de votre commune signe le récapitulatif de l'enquête et envoie les questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee, les réponses par internet arrivent directement. L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.

Le recensement sur Avezé

17 janvier au 16 février 2019

La commune est découpée en 2 secteurs : le secteur au Sud de la RD323 (route de Ceton, de Cherreau, etc et une moitié du bourg) qui sera recensé par Marck Breton et le secteur au Nord de la RD323 (route de Préval, du Theil, Souvigné et l'autre moitié du bourg) recensée par Bruno Demey.

Faites leur bon accueil



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



M. BRETON Marck
a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2019.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

À Avezé, le 21/12/2018



Cachet de la mairie
de l'établissement public
de coopération intercommunale,
(Sarthe)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



M. DEMEY Bruno
a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2019.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

À Avezé, le 21/12/2018



Cachet de la mairie
de l'établissement public
de coopération intercommunale,
(Sarthe)